



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Service Interministériel de la Communication
des services de l'État
☎ 04 50 33 61 82

Annecy, le 9 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCHERESSE : LEVÉE DES MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES NON PRIORITAIRES DE L'EAU, MAIS LA VIGILANCE EST MAINTENUE

Mardi 2 mai 2017, Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie, a réuni le comité sécheresse. Au vu des éléments concernant la situation des cours d'eau et des nappes, ainsi que pour préserver la ressource en eau et les débits des cours d'eau, le préfet de la Haute-Savoie avait alors décidé de prendre des mesures de restriction des usages de l'eau afin de limiter les consommations non indispensables.

L'évolution de la situation météorologique a été favorable, notamment avec les précipitations récentes qui ont contribué à relever notablement le débit des cours d'eau globalement au-dessus du seuil d'alerte depuis plus de 10 jours. De plus, le niveau des nappes s'est maintenu. Aussi le préfet de la Haute-Savoie a décidé de lever les restrictions des usages non prioritaires de l'eau.

Toutefois, selon l'évolution des conditions météorologiques, des mesures de restriction pourront à nouveau être mises en œuvre, dans les prochaines semaines, notamment si une absence prolongée de précipitations est constatée.

L'ensemble des secteurs hydrographiques du département reste toutefois sous le seuil de vigilance, et le préfet de la Haute-Savoie rappelle à tous les citoyens, aux entreprises et aux collectivités qu'en intégrant quelques gestes simples dans notre vie quotidienne, nous pouvons réduire notre consommation d'eau.

Contact :

Service interministériel de communication des services de l'État

04.50.33.61.82 ou 06.78.05.98.53

pref-communication@haute-savoie.gouv.fr



@Prefet74